

Arrondissement de BOURG-EN-BRESSE

Canton de VONNAS

COMMUNE
DE
CRUZILLES-LÈS-MÉPILLAT

☎ : 03.85.31.52.27

E-mail : mairie@cruzilleslesmepillat.fr

Cruzilles-Lès-Mépillat, le 9 septembre 2022

Réunion du Conseil Municipal, en Mairie, le :
mardi 20 septembre 2022, à 19h30.

=====
Ordre du Jour
=====

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 07/07/2022

- Compte rendu des réunions : Communauté de Communes,
Syndicats locaux,
Commissions Communales

- Délibération : simplification comptable avec l'expérimentation du compte financier unique – adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1^{er} janvier 2024 qui assouplit les règles budgétaires
 - Délibération : Choix de l'entreprise pour la voirie
 - Délibération : Choix de l'entreprise pour la réfection du parking de la mairie
 - Délibération : Elaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) de la Communauté de Communes de la Veyle – avis sur le projet de PLUI
 - Délibération : Autorisation branchement eau potable
 - Délibération : Dénonciation de la convention PSO avec la Caisse d'Allocations Familiales
 - Délibération : Décision modificative n°2 – Budget Commune
 - Délibération : Délégation à Monsieur le Maire par le Conseil Municipal
 - Délibération : Décision modificative n°3 – Budget Commune

- Questions diverses

Sincères salutations.

Le Maire,
Dominique BOYER

